



le **BIMI**

Mensuel syndical de l'Union Départementale CGT 93 • N° 808 • novembre 2012 • 1.50 euro

**Pas touche à notre
hôpital public**

Centre hospitalier intercommunal
André Grégoire

EN DANGER

POLITIQUE RENDICATIVE

- Élections TPE

DOSSIER

- La protection
Sociale

INFOS LUTTES

-Pas Touche à
notre hôpital
-Manif des PSA
-Marche pour
l'emploi

VIE SYNDICALE

- La Formation
syndicale

enpartance

ILE-DE-FRANCE *Donnez du sens à vos vacances*

PROMOTION PARC AVENTURE LAND

Samedi 6 et dimanche 7
avril 2013

Samedi 12 et dimanche 13
octobre 2013

Tarif unique de **14,70 €**
Pack « Découverte »

PACK « DÉCOUVERTE » :

Accès aux attractions multiples du parc selon âge et taille minimale requise. Parcours aventure, pistes bleues à noires (maxi 2h) ; parcours adrénaline (+1,50 m). Equipement de sécurité fourni.

Parc aventure Land à Magny-en-Vexin de 10h à 18h30
2000 personnes/date* / Parking Privé Gratuit

*Opération garantie à partir de 1000 billets/date



SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

CIRCUS ON ICE

Le samedi 24 novembre 2012

Séances à : 10h, 14h et 17h

Tarif unique de **9,50 €**



Nanterre - Parc André Malraux
Parkings gratuits et payants à proximité
TRANSPORTS : bus, RER A
«Nanterre Préfecture»

LES MONDES DE RALPH

Le samedi 22 décembre 2012

- Privatisation du cinéma pour la séance de 13h45
- Et 1000 places pour la séance 16h15

Tarif unique de **9,50 €**



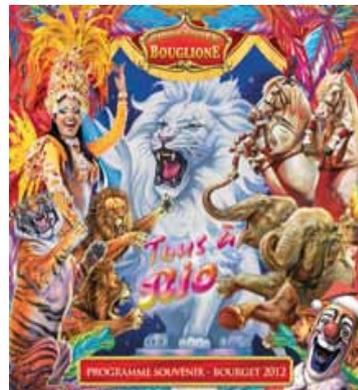
Cinéma Grand Rex,
Parking : REX ATRIUM 5-7 rue du fbg poissonnière 75009 PARIS
TRANSPORTS : Métro : Bonne nouvelle (ligne 8 et 9)

TOUS À RIO

Le samedi 1^{er} décembre 2012

3000 places disponibles

Tarif unique de **8,50 €**



Parc des expositions
de Paris Le Bourget
Spectacle de 2h avec 15 min d'entracte
CAPACITE PAR SEANCE : 8 500 places

INFORMATIONS ET RESERVATIONS :

Enpartance IDF - 120, rue Roger Salengro BP
113 - 93 701 Drancy cedex
Tél : 01 48 30 95 16 - Fax : 01 48 30 32 14
Email : asso@enpartance-idf.fr



PROFITEZ DES AVANTAGES DE LA CARTE LOISIRS

TouRiSMe - Ski - CuLTuRe - LoiSiRS

CONTACT :

ENPARTANCE ILE-DE-FRANCE :
01 48 30 95 16
asso@enpartance-idf.fr

www.enpartance-idf.fr



le **BIMI**

Nicolas RENARD

Membre du Bureau de l'UD CGT 93

Éditorial

Le changement on l'attend ou on l'entreprend?

Depuis les élections présidentielles, 6 mois se sont écoulés. Nous avons, certes, changé de Président de la République et de Gouvernement, mais les conditions de vie et de travail, elles, ne se sont pas améliorées. Le changement promis par Francois Hollande tarde à venir alors qu'il est de plus en plus urgent et nécessaire. La crise financière continue de s'abattre sur les salariés pendant que les vrais responsables continuent d'exploiter, de licencier, de délocaliser, tout en s'enrichissant au passage. Car s'il y a bien une chose qui n'a pas changé, c'est que le Capital et le Patronat continuent de gouverner. Ils tirent la plupart des ficelles et influencent ouvertement les décisions prises par le nouveau Gouvernement.

Austérité, compétitivité, "coût" du travail... Il n'y a pas de changement sur le vocabulaire utilisé entre le gouvernement actuel et le précédent, pourquoi y en aurait-il sur les actes ?

La CGT n'a pas déclaré d'état de grâce après les élections présidentielles, elle a, dès le début de la mandature, posé ses 10 propositions pour sortir de la crise au nouveau Gouvernement.

Le monde du travail attendait des mesures fortes et immédiates en sa faveur pour marquer la rupture avec la droite, il n'a pour l'instant comme réponse qu'une nouvelle baisse des cotisations patronales et une augmentation des impôts indirects.

Les manifestations, rassemblements et luttes dans les entreprises sont nombreuses dans la période. Les annonces de plans de licenciement et de fermetures d'usine se multiplient et notre département est loin d'être épargné. Le Comité Général de l'UD CGT 93 le 6 décembre prochain, à l'auditorium de la Bourse départementale du travail, devrait être riche en actualité. Il sera aussi l'occasion de décider et d'acter la riposte nécessaire à toutes ces attaques subies.

Nous avons besoin d'un Comité Général dynamique, avec la participation la plus large possible de nos adhérents, pour une CGT encore plus combattive, force de proposition, et offensive !



AU SOMMAIRE

- 03 • Édito
- 04 • Campagne des élections TPE
- 05 • Manifestation des PSA
- 06 • Pas touche à notre hôpital public
 - Interview de Brigitte Moranne
- 08 • Dossier
 - La CGT se prononce sur le projet de financement de la Sécu
 - Interview de Carlos Leal
- 12 • Marche pour l'emploi
- 14 • La Formation Syndicale
 - Plan de formation 2013
- 15 • Indecosa

**CGT 93
DEBOUT
POUR LE
COMBAT**



**BULLETIN D'INFORMATION AUX MILITANTS
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE CGT 93**

ISSN 7656890 N°CPPAP 0713 S 07940

Imprimé par ALLIAGES
115 avenue Raspail - 94250 Gentilly

Directeur de publication: **Hervé Ossant**
Tél: 01 48 96 36 37 - Email: contact@cgt93.fr
Tirage à 2700 exemplaires

Ont collaboré à ce numéro: Kamel BRAHMI, Carlos LEAL, Françoise MAUBORGNE, Hortensia MORA-SEVEON, Brigitte MORANNE, Hervé OSSANT, Nicolas RENARD, Isabel TRUCO.
Maquette : UD CGT 93

POLITIQUE REVENDICATIVE

Élections dans les TPE :

Par le vote CGT, gagnons les mêmes droits pour tous !

Le samedi 27 octobre, le bus de la campagne des TPE de la CGT Commerce a fait étape au centre commercial de Rosny 2. Ce fut l'occasion d'un déploiement militant de la Cgt 93 pour aller à rencontre des salariés et de la population.

Information, distribution de tract et d'un Kit sur les droits des salariés des TPE, discussion à battons rompus sur le monde de l'entreprise, la situation sociale, les avancées possibles, la crise... beaucoup de sujet ont été abordés lors des échanges qui se sont noués.

De simples passants, des travailleurs du centre commercial, des jeunes et moins jeunes venus faire quelques emplettes, la CGT s'est adressée à une diversité de personnes pour sensibiliser sur les enjeux des élections TPE.

Nos revendications, avec notamment un SMIC à 1700 euros, épousent pleinement ce que souhaitent les salariés des TPE, qui estiment ne pas être suffisamment payés et demandent en moyenne une hausse des salaires mensuels de 400 euros.

Ils se retrouvent encore dans nos revendications quand ils sont 77% à penser qu'il est important de bénéficier de droits sociaux (chèque déjeuner, mutuelle, ...) et d'obtenir les mêmes droits pour tous, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Il nous faut à présent ne pas relâcher nos efforts pour une élection qui concerne plus de 4 millions et demi de salariés, et qui va compter pour déterminer le poids de chaque confédération sur le plan interprofessionnel, et le poids des fédérations sur le plan des branches professionnelles.

Autour de nous, comme dans nos familles, continuons à nous adresser individuellement à ces salariés pour faire voter CGT et faire gagner les salariés des TPE!



C.C. Rosny 2 le 27 octobre 2012

Vote mode d'emploi

- ▶ courant novembre réception du matériel de vote. Vote sur sigle en cochant le syndicat de son choix.
- ▶ Le bulletin doit être glissé dans l'enveloppe vierge. Le tout est à insérer dans l'enveloppe T préremplie. Le courrier de vote est à poster à partir du 28 novembre et jusqu'au 12 décembre.
- ▶ Sur Internet : il faut se connecter dès le 28 novembre à partir de 9h sur l'espace de vote, muni de son code électeur (visible sous la partie à gratter du matériel de vote). Clôture du vote électronique le 12 décembre 2012 à 19h.



C.C. Rosny 2 le 27 octobre 2012



Les salariés de P.S.A.

toujours debout dans le combat pour leurs emplois.

Mais quelle mouche avait piqué les autorités préfectorales en ce matin du 8 novembre ? Déploiement impressionnant de CRS, parvis de la Préfecture à moitié bouclé, filtrage de l'accès à la Préfecture !!! Tout cela pour accueillir une manifestation, fortement animée de la présence des salariés de PSA Aulnay, venus soutenir une délégation syndicale en négociation avec l'Etat et la direction sur l'avenir de l'usine.

12 128 signatures de pétitions contre la fermeture du site d'Aulnay ont été déposées au Préfet.

Le succès de cette pétition démontre l'intérêt de la population sur ce dossier, qui rappelons le concerne plus de 8.000 emplois (directs et indirects) en Seine-Saint-Denis. Et cette campagne continue.

Malgré la pression qui s'intensifie sur les salariés de PSA Aulnay, pour en rabattre sur leurs exigences de maintien du site, la CGT poursuit cette bataille tout en portant la plate-forme de revendications votée en Assemblée Générale à l'usine d'Aulnay.

Il s'agit plus que jamais d'amplifier la mobilisation pour réussir à faire pression à la fois sur la direction de PSA et les pouvoirs publics. Car comme ne cesse de le marteler la CGT dans cette lutte, les capacités d'action de l'Etat sur cette situation sont bien réelles, comme l'atteste sa dernière aide au groupe : la garantie de 7 milliards des emprunts de la banque PSA finance. Les aides publiques doivent être soumises à des conditions !

Une idée qui progresse, et qu'il faudra, à l'aide des luttes, imposer !



Manifestation à Bobigny le 8 novembre 2012

Pourtant, à part le plan de fermeture de l'usine, les salariés n'ont menacé ni biens, ni personnes ! C'est un nouveau mauvais signe envoyé par le pouvoir aux salariés en lutte.

La délinquance en col Blanc peut dormir tranquille, avec ses avoirs financiers bien à l'abri dans les paradis fiscaux, l'appareil répressif est mobilisé pour intimider ceux qui osent revendiquer la sauvegarde de leurs emplois...

Malgré cet accueil froid, la mobilisation de ce jeudi 8 novembre, a été forte, dynamique et digne. De nombreuses prises de paroles pour dénoncer les choix patronaux, l'austérité qui enfonce le pays dans la crise, et exiger des mesures qui répondent aux attentes sociales et aux défis de la réindustrialisation.



Manifestation à Bobigny le 8 novembre 2012

Pas touche à notre hôpital Public!

Le Centre hospitalier intercommunal de Montreuil est dans une situation financière critique qui menace à très court terme la pérennité de son activité. Engagé dans des projets au financement précaire, pâtissant des conséquences de la Loi Bachelot sur l'organisation de la permanence des soins,

L'HÔPITAL EST EN DANGER!

Les organisations syndicales et la communauté hospitalière se mobilisent pour notre hôpital.

Le BIMI est allé à la rencontre de **Brigitte MORANNE**, déléguée CGT de l'hôpital, l'une des chevilles ouvrières de la rude bataille qui s'engage.

le **BIMI** : Où en est-on aujourd'hui au Centre Hospitalier Intercommunal André Grégoire, suite aux diverses réunions et à la pétition lancée par le Comité de défense du CHI ?

Brigitte Moranne : pour commencer, la situation financière de l'Hôpital est très préoccupante, suite à des décisions d'investissement en 2004 ayant débouché sur deux emprunts toxiques pris en 2007. Par ailleurs, la tarification à l'activité (T2A) ne permet pas d'avoir un état satisfaisant des recettes.

La loi Bachelot de février 2012 a imposé aux établissements « la permanence des soins », avec pour conséquence la fermeture des urgences chirurgicales de nuit et de week-end, obligeant les habitants qui nécessitent une opération chirurgicale d'urgence à se déplacer sur les autres hôpitaux du département, qui n'ont pas toujours la possibilité de les accueillir, d'où un transfert d'une partie des urgences vers le privé.

Autre conséquence de cette loi, qui a réorganisé les établissements de soins sous l'égide de l'Agence Régionale de santé (ARS), 2 postes de soin anesthésiste ont été supprimés, ce qui met en danger le niveau des soins en maternité. Nous avons une maternité Niveau

3, pouvant prendre en charge des patientes à haut risque, ça implique d'avoir un bloc qui fonctionne normalement, or avec un seul anesthésiste sur place, nous ne sommes plus en situation de sécurité. Malgré notre mobilisation, et la délégation reçue le 21 septembre dernier par l'ARS, nous n'avons pas été entendus par la direction, ce qui



Brigitte MORANNE

a provoqué le départ de plusieurs médecins anesthésistes, découragés de ne plus pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

Faute d'anesthésistes, depuis le 1^{er} octobre, seuls 2 blocs opératoires sur 4 restent fonctionnels, interdisant toute intervention chirurgicale d'urgence 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Cela pourrait mettre en péril à terme le service de maternité.

le **BIMI** : Quelles sont les mesures proposées par la CGT dans ce contexte ?

Brigitte Moranne : ➔ Nous demandons que l'ARS recrute des anesthésistes afin que l'activité reprenne son cours normal et le maintien intégral de tous les services de l'hôpital, ainsi que la réouverture des urgences chirurgicales de nuit et de week-end.

➔ Nous demandons l'abrogation de la loi Bachelot, l'arrêt des restructurations et de la politique de permanence des soins sous couvert d'économies budgétaires. Ainsi que l'abrogation de la tarification à l'acte.

➔ Nous voulons un apurement des dettes, que l'état prenne des dispositions concernant le remboursement des emprunts toxiques, afin de donner à l'hôpital des moyens pérennes pour fonctionner et répondre aux besoins de la population.

Une administration provisoire a été nommée le 8 octobre, elle n'a pas encore pris de décision, nous sommes en attente de voir ce qu'elle fera concernant le bloc opératoire.



Pour rejoindre le comité de défense de l'hôpital intercommunal, l'adresse mail : defense.chi.gregoire@gmail.com





Libérez-vous du risque



Plus de 250 000 salariés nous font déjà confiance
au travers de solutions négociées par leur CE

Un spécialiste de l'assurance des groupements de salariés

- Véhicule : Auto - Moto - Malusés/résiliés
- Habitation : Habitation - Scolaire
- Loisirs : Navigation de plaisance - Caravaning - Chasse - Camping-car - Voyage - Sports d'hiver
- Santé - Vie : Santé - Accidents de la Vie - Obsèques - Dépendance - Épargne/retraite

Plus de 1 000 associations et CE nous ont choisis
pour notre professionnalisme et notre engagement

Un savoir-faire et une expertise dans l'assurance des Comités d'Entreprise

- Responsabilité civile liée à vos activités sociales
- Responsabilité civile des mandataires sociaux
- Multirisques incendie ou risques locatifs de vos locaux ou de votre patrimoine
- Votre matériel / tous risques informatiques
- Véhicules
- Contrat auto-mission
- Dommages ouvrage

Nos conseillers sont à votre disposition

Michel Fontaine : 01 70 60 10 66

Jacques Delouis : 01 70 60 10 64



COURTIER EN ASSURANCE

Groupe SATEC - 24, RUE CAMBACÉRÈS - 75413 PARIS CEDEX 08
TÉL. 01 42 80 15 03 - FAX 01 42 80 59 32

SA de Courtage d'Assurances au capital social de 25 244 877, 42 € indirectement détenu à plus de 10% par AXA France Assurance RCS PARIS 784 395 725 - Registre des Intermédiaires d'Assurance n°07000665 - Site orias : <http://www.orias.fr/> - Sous le contrôle de l'ACP, Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. TVA Intracommunautaire : SATEC FR 70784395725 - POUR LE PLACEMENT DE VOS RISQUES, LE GROUPE SATEC SELECTIONNE LES COMPAGNIES LES PLUS COMPETITIVES
www.satecassur.com - www.assurermontbateau.com

Projet de loi de financement de la

Nous attendions beaucoup de ce premier projet de loi de financement de la sécurité sociale de la législature. Or, force est de constater que ce dernier ne répond pas à nos attentes.

Ce projet de loi est contraint par les orientations arrêtées par le Gouvernement en matière de finances publiques. Il s'inscrit dans la stratégie gouvernementale visant à limiter les déficits publics et sociaux à 3% du PIB dès 2013, dans la perspective d'un équilibre budgétaire à l'horizon 2017. C'est la fameuse « règle d'or » prévue par le projet de traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union Européenne, traité à laquelle la CGT est opposée à l'instar de la Confédération européenne des syndicats et qu'elle demande au Parlement de ne pas ratifier.

Cette priorité quasi-unique à l'équilibre budgétaire nous paraît une orientation dangereuse, alors que les perspectives de croissance en France sont extrêmement faibles (0,8% en 2013

dans le projet de loi, ce qui est beaucoup plus que le consensus des économistes), et alors que la zone euro dans son ensemble est proche de la récession. Le risque est grand que les mesures prises conduisent à encore réduire la croissance sans que cela permette pour autant de réduire le déficit comme on l'a vu dans d'autres pays de l'Union européenne.

Le dernier rapport de la Commission des comptes de la sécurité sociale, présenté le 1^{er} octobre dernier, confirme que la crise du financement de la Sécurité sociale ne tient pas à une croissance trop importante des dépenses, puisque les charges du régime général croissent de moins de 3% par an depuis 2010, et que les dépenses dans le champ de l'ONDAM* augmentent à un rythme voisin de 2,6% depuis 2010.

Elle s'explique fondamentalement par la faiblesse de la croissance économique, laquelle renvoie avant tout au niveau très élevé du chômage qui risque d'attein-

**AVIS DÉFAVORABLE
DE LA CGT**

dre 11% en 2013. C'est notre mode de développement économique dans son ensemble, fondé sur la priorité aux actionnaires et la soumission aux exigences des marchés financiers et des agences de notation qui doit être questionné.



Ce constat rend effectivement urgente une réforme du financement de la Sécurité sociale, de manière à ce que celui-ci soit plus au service du développement de l'emploi, réforme que la CGT revendique depuis de nombreuses années.

Nous souhaitons réaffirmer que le financement de la Sécurité sociale doit rester ancré dans la création de richesses dans le cadre de l'entreprise, et donc continuer à reposer sur le travail, au sens des richesses créées par le travail. Mais ses modalités doivent être profondément transformées pour mettre le développement de l'emploi stable et qualifié au centre du développement économique.

A l'approche gouvernementale centrée sur la compétitivité et le coût du travail, nous préférons une approche fondée sur le développement de l'emploi stable et qualifié et sur une approche de la croissance économique centrée sur le « développement humain durable ».

Le PLFSS* 2013 est dominé, encore une fois, par une approche comptable. Une approche globale du financement de la Sécurité sociale est indispensable. Ainsi, si nous notons avec satisfaction que pour la pre-



Sécurité Sociale

mière fois depuis de nombreuses années le montant des recettes nouvelles excède les mesures tendant à diminuer les dépenses, nous sommes particulièrement opposés au projet de création d'une contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie.



Pour nous, une politique ambitieuse en matière de prise en charge de la perte d'autonomie est indispensable, et nous souhaitons que des orientations soient prises le plus rapidement possible sur ce dossier.

Nous rappelons que la perte d'autonomie doit relever selon nous de la Sécurité sociale, et que par conséquent son financement doit être conçu dans le cadre global du financement celle-ci.

La mesure proposée est extrêmement critiquable à plusieurs points de vue :

- ▶ elle conduira à une baisse de pouvoir d'achat pour les retraités et invalides concernés, puisque les pensions de retraite sont indexées sur les prix ;
- ▶ elle relève plus du bricolage budgétaire que d'une orientation de fond, puisque cette mesure, censée financer la perte d'autonomie sera affectée en 2013 au FSV et non à la perte d'autonomie, alors même que le FSV, dont il est par ailleurs indispensable de mettre fin à la situation déficitaire, a d'abord besoin de ressources pérennes et stables.

Quelques remarques sur des articles de ce PLFSS* :

- ▶ A propos du régime applicable à la rupture conventionnelle. Après avoir constaté que ce type de rupture du contrat de travail est de plus en plus fréquent (plus d'un million depuis sa mise en place), que ce mode de fin de contrat prend un développement dangereux (regardons le nombre de seniors inscrits au régime d'assurance chômage après une rupture conventionnelle), la réponse apportée n'est pas à la hauteur des enjeux. Il fallait soumettre

à cotisation l'indemnité de rupture conventionnelle dès le premier euro et non pas l'assujettir au forfait social en complexifiant l'assiette applicable à cette contribution.



- ▶ Concernant l'affiliation au régime général pour l'ensemble des risques des élus locaux, pourquoi les cotisations sociales ne sont-elles dues que lorsque les indemnités perçues sont supérieures à 50% du plafond de Sécurité Sociale ? Ouvrir les droits sociaux à tous les élus et ne faire cotiser que ceux qui percevront environ 18 500€, n'est pas notre conception d'une Sécurité Sociale solidaire où chacun cotise selon ses moyens et perçoit selon ses besoins.

- ▶ Les mesures relatives à la lutte contre le travail illégal vont dans le bon sens. Cependant, il est nécessaire de donner des moyens humains supplémentaires (inspecteurs du recouvrement) et d'alourdir les sanctions pénales afin d'éradiquer ce fléau.

S'agissant de l'assurance maladie, l'objectif d'un ONDAM* à 2,7% nous paraît totalement insuffisant pour faire face aux défis auxquels est confronté notre système de santé.

C'est notamment le cas de l'hôpital public.

Un nombre important d'hôpitaux sont en déficit, un quart sont en situation de déficit structurel.



Nous partageons largement le constat de la FHF*, selon lequel, en dessous d'un ONDAM* hospitalier de 3,2%, il sera impossible d'empêcher les suppressions d'emplois : 2,6% pour les hôpitaux, c'est 16 000 emplois en moins.

Après la déconfiture de Dexia, la question du financement à long terme des hôpitaux et de leur endettement doit être traitée d'urgence. Il faut en particulier régler la question des emprunts toxiques.

Au-delà, il y a urgence à engager une réforme globale de notre système de santé dans son ensemble, en mettant le patient au centre du dispositif.

Cela implique en particulier :

- ▶ de remettre à plat la T2A*, tout en mettant fin à la convergence public/privé;
- ▶ de mettre fin à la convergence tarifaire public/privé ;
- ▶ d'engager une réforme de l'organisation territoriale du système de santé, ce qui implique une évolution importante des ARS, et en particulier de leur mode de gouvernance ;
- ▶ d'engager une évolution du «tout paiement à l'acte » ;
- ▶ de traiter sur le fond la question des dépassements d'honoraires.

Un certain nombre d'orientations gouvernementales vont toutefois dans le bon sens.

Nous notons plusieurs avancées :

- ▶ la fin de la convergence tarifaire entre établissements hospitaliers publics et privés, même si nous restons demandeurs d'une remise à plat de la T2A* ;
- ▶ la création de 200 postes de praticiens locaux dans les zones fragiles, qui doit être un premier pas d'une action résolue en direction des déserts médicaux ;
- ▶ la généralisation d'une rémunération au forfait pour les équipes de soins de proximité, en attendant de connaître le détail du dispositif ;
- ▶ le remboursement à 100% de l'I.V.G.

sommes totalement opposés à une reprise de cette dette par la CADES*, ce qui aboutirait à exonérer les employeurs de leurs obligations en matière de financement de la branche.

En matière de retraites, nous prenons note avec satisfaction de la possibilité pour les salariés victimes de l'amiante de prendre leur retraite à 60 ans quel que soit leur régime au moment de la liquidation de leur retraite. C'était une revendication de la CGT.

Nous pensons que plusieurs autres mesures d'urgence doivent être prises, notamment les trimestres d'apprentissage, le rétablissement de l'allocation équivalent retraite, les indemnités journalières de maternité...

La CGT veut alerter sur la situation financière de la CNRACL*. L'augmentation du taux de cotisations employeurs est nécessaire, mais nous rappelons que cette situation dégradée est en grande partie la conséquence des ponctions successives réalisées au titre de la surcompensation. Cette augmentation pèsera en outre fortement sur les comptes des collectivités locales au moment où elles se voient soumises à la « règle d'or » ; elle aura aussi de lourdes conséquences sur les hôpitaux publics, dont une grande partie est dans une situation financière extrêmement difficile.

En matière de famille, les règles actuelles d'indexation de la BMAF* doivent être revues. La CGT souhaite également la création de nouvelles prestations en direction des familles monoparentales et des étudiants, et la suppression des conditions de ressources pour la prime à la naissance et l'allocation de base de la PAJE*.

Pour que la Sécurité sociale puisse remplir ses missions de services publics, elle doit disposer de moyens suffisants, notamment en personnels. Cela implique la rupture avec l'application de la RGPP* à la Sécurité sociale, et des recrutements à hauteur des besoins.

ONDAM : objectif national des dépenses d'assurance maladie

FHF : fédération hospitalière de France

T2A : tarification à l'activité

CADES : caisse d'amortissement de la dette sociale

CNRACL : caisse Nationale de retraite des Agents des collectivités Locales

BMAF : base mensuelle de calcul des Allocations familiales

PAJE : prestation d'accueil du jeune enfant

PLFSS : projet de loi de financement de la Sécurité Sociale

RGPP : Révision générale des politiques Publiques



S'agissant de la branche accidents du travail et maladies professionnelles, le déficit cumulé de la branche de 1,7 Mds€ doit impérativement être apuré. Cela doit se faire par un plan pluriannuel de relèvement des cotisations, ces dernières devant être fixées à un niveau suffisant pour permettre le financement d'actions de prévention. En revanche, nous

Interview de Carlos LEAL

animateur de la 1/2 journée d'étude sur la protection sociale

le **BIMI** : Nous venons d'assister à la demi-journée d'études, peux tu nous dire quel en était l'objectif ?

Carlos Leal : Elle a été décidée par la Commission Exécutive de l'UD du 11 septembre, dans le cadre de la campagne « Reconquête de la protection sociale » initiée par la confédération. Une demande a été faite à l'ensemble des syndicats, à tous les échelons de l'appareil, d'avoir des discussions sur ce thème afin de faire partager un socle commun de connaissances et de faire remonter ce qu'il en sort. L'idée est d'aboutir à une prise de décision concernant la CSG, en toute connaissance de cause. Nous sommes dans le contexte d'une phase préparatoire à des choix politiques, qui auront des conséquences pratiques dans nos vies : le gouvernement s'apprête à prendre des décisions, suite au rapport Gallois sur la compétitivité (révision des cotisations), et au rapport du Conseil du Financement de la Protection Sociale. Aussi devons-nous nous tenir prêts dans l'organisation, en ayant dégagé le plus large consensus possible sur ces questions complexes. Le but est de faire tâche d'huile, de développer ce genre d'initiative, de susciter des envies dans les Unions Locales, afin d'armer les militants, pour leur permettre de porter efficacement notre conception de la protection sociale auprès des salariés, et de l'ensemble du corps citoyen.

le **BIMI** : Qu'est il ressorti dans la discussion, quels sont les angles saillants du débat ?

C.L. : En premier lieu vient la problématique du financement : où trouver l'argent dans le contexte actuel caractérisé par la faiblesse des salaires et les suppressions d'emploi, qui impactent directement les cotisations, sans compter les exonérations non compensées. Ensuite, comment financer la protection sociale pour qu'elle reste indépendante de l'état, dans l'esprit des Ordonnances de 45 à l'origine de la création de la Sécurité sociale, et déjà remis en cause en 1990 avec la création de la CSG. Et la troisième question est celle de la dimension de la protection sociale qu'on veut pour aujourd'hui : une protection basique minimaliste, complétée par un système assurantiel privé, ou bien le développement d'un système global de protection, qui permette de répondre dès maintenant et pour l'avenir, à l'évolution des besoins sociaux, de santé, d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, de prise en charge de la vieillesse dans la dignité.

le **BIMI** : Quelle impression retires-tu de cette demi-journée ?

C.L. : D'abord une bonne participation quantitative : en cette période de fortes mobilisations sur tous les fronts, 60 personnes se sont déplacées, c'est de bon augure pour la suite. Ensuite, sur le temps de débat, il y a eu des interventions de qualité, qui dénotent un certain niveau de connaissance de la question chez les militants, en particulier chez ceux qui ont occupé ou occupent encore des fonctions d'administrateur dans les différentes institutions liées à la protection sociale, et qui peuvent constituer des appuis dans les débats à venir. Pour terminer, j'ai constaté une attention soutenue de l'auditoire, le sujet titille les camarades et les fait réfléchir ; il touche tout le monde et on sent les gens vraiment concernés.

le **BIMI** : Quelles perspectives vois tu à brève et plus longue échéance ?

C.L. : J'ai déjà reçu les sollicitations de 4 UL, dont 2 déjà engagées d'ici la fin de l'année. Je lance un appel à tous les syndicats et Unions Locales, il ne faut pas hésiter à solliciter les camarades des organismes sociaux CPAM 93, URSSAF, CAF. La protection sociale c'est notre bien commun, plus que jamais il faut s'en mêler !

(Entretien réalisé le 25 octobre)



Carlos LEAL



1/2 journée d'étude sur la protection sociale le 25 octobre à Bobigny

Adresse des organisations CGT, CFDT, FSU, CFTC, aux syndicats et Une marche pour l'emploi et

17
JANVIER
2013

La dépression économique que nous traversons ne cesse d'être instrumentalisée par le patronat pour tenter d'imposer ses revendications. Un chantage éhonté à l'emploi, aux délocalisations, à l'exil fiscal, voire à la mort de grands groupes, est développé par le patronat qui entend obtenir, du fait de la crise,

Face à ce séisme social nous ne pouvons rester l'arme aux pieds.

Notre département qui paie un lourd tribut à la crise, est traversé par de multiples luttes sociales. Les salariés de Peugeot Citroën, de Sanofi, de Presstalis, de Roissy et bien d'autres sont engagés dans de rudes batailles pour défendre leurs emplois, et à travers leurs emplois ils défendent aussi le tissu industriel de

MARCHE POUR L'EMPLOI ET L'AVENIR

des décisions sur le terrain de la flexibilité, de la fiscalité, du «coût du travail».

En agissant ainsi, le MEDEF et ses relais, se déploient pour faire oublier l'essentiel : les banques et les grands groupes peuvent afficher des bénéfices importants et des trésoreries florissantes, alors que la désintégration des filières industrielles, le chômage et la précarisation se poursuivent en France et en Europe.

A cela s'ajoute la pression des marchés financiers qui ont imposé à notre pays l'objectif d'un déficit public sous le plafond de 3% du PIB dès 2013, ce qui loin de résoudre le problème de financement de l'Etat et des politiques publiques, va sans aucun doute l'aggraver vu l'environnement économique actuel. Les chiffres des privés d'emplois ne cessent de se dégrader en Seine-Saint-Denis (12,4%), et on parle déjà de 300 000 chômeurs supplémentaires en France d'ici à dix-huit mois, c'est-à-dire plus de dépenses sociales et moins de recettes fiscales.

Sur notre département, si nous laissons faire ce sont plusieurs milliers de personnes qui vont venir s'ajouter aux 131 500 privés d'emploi. Quelle perspective pour nos populations, quel avenir pour notre jeunesse, sur le territoire le plus jeune de France ?

tout le département. Dans les écoles, les hôpitaux, les territoires, la fonction publique d'Etat, des mobilisations s'organisent, souvent en lien avec les usagers pour arracher des moyens, maintenir des sites, et contrer la casse du service public.

Notre territoire populaire, où la question sociale est particulièrement prégnante, a autant d'atouts qu'il a de besoins à faire valoir. Les effets de la crise peuvent ici déchirer violemment un tissu social déjà fragile. Mais la Seine-Saint-Denis a déjà démontré de grandes capacités de résistance et d'action, pour imposer des choix qui répondent aux exigences des salariés, des populations.

Les moyens existent pour financer des politiques en faveur du progrès économique et social. Ces moyens il faudra aller les chercher là où ils se trouvent, pas dans les poches des salariés, mais dans les caisses des grands groupes !

En 2011, les groupes du CAC 40 ont réalisé 74 milliards € de bénéfice net et ont versé près de 51% de ces bénéfices en dividendes. Et c'est parce qu'ils n'ont pas cessé de casser et de précariser l'emploi, de limiter les investissements et les efforts de recherche et de formation en France et en Europe qu'ils ont accumulé, en 2011, une trésorerie de 267 milliards €, soit l'équivalent de la totalité des ressources nettes de l'Etat !

syndicales départementales CFE-CGC, UNSA, Solidaires aux syndiqué-e-s l'avenir de la Seine-Saint-Denis !

En 2012, les 30 premières entreprises du CAC 40 ont déjà réalisé 34 milliards de bénéfice !

De plus, les exonérations de cotisations patronales, les aides et les niches fiscales s'élèvent à 172 milliards d'€ par an. Cette incroyable somme manque cruellement dans les caisses de l'Etat.

Le rappel de ces éléments nous apparait d'une extrême utilité à l'heure où sur toutes les ondes nous entendons que « les caisses sont vides » ! Non, elles ne sont pas vides !

Alors que ces entreprises bénéficient en permanence du travail, de la créativité et des ressources des salariés ainsi que des aides massives de l'Etat, elles provoquent la désindustrialisation du pays, l'appauvrissement des territoires et la casse de milliers d'emplois du privé comme du public.

L'urgence sociale ne peut plus attendre !

Ne laissons plus faire ! Dans l'unité, les organisations

Parce que nous sommes convaincus que l'urgence de la situation exige la construction d'une large mobilisation du Privé et du Public pour que notre département soit entendu et que de véritables solutions porteuses d'un développement durable s'imposent, nous proposons d'organiser une marche pour l'emploi et l'avenir de la Seine-Saint-Denis.

Nous invitons nos bases, nos syndicats, nos syndiqués à débattre ensemble et avec les salariés, de cette initiative que nous proposons de tenir le jeudi 17 janvier 2013, pour converger vers le parvis de la préfecture afin d'interpeller l'Etat. Nous demanderions à être reçus par le préfet.

La force de cette mobilisation dépend pour une grande part des réalités revendicatives dans les entreprises, les administrations, et des énergies mobilisatrices existantes et à construire. Pour ne pas laisser le MEDEF se présenter en victime, pour que l'Etat et les collectivités territoriales soient exemplaires en matière d'emplois de qualité, pour ouvrir de nouvelles

DE LA SEINE-SAINT-DENIS



syndicales de la Seine-Saint-Denis souhaitent faire grandir le rassemblement pour d'autres réponses à la crise. Un mouvement qui articule défense de nos entreprises, de nos emplois, et de nos services publics.

A rebours des discours dominants, nous portons notamment l'idée que dépenser plus pour la Santé, pour l'Education et la Formation, pour la Recherche, pour la Culture, pour le Logement Social, pour les Transports et les infrastructures collectives, pour l'Environnement... cela contribue au développement de la productivité. Le service public c'est de la justice sociale, de la création de richesse, et l'organisation d'un environnement propice au développement économique.

perspectives à notre département, impulsons un mouvement pour nous faire entendre, et sortir de la crise en imposant une autre répartition des richesses !

Les organisations syndicales départementales de la Seine-Saint-Denis ont prévu de se retrouver régulièrement. Au regard des débats et des dynamiques créées elles préciseront les modalités de la marche pour l'emploi et l'avenir de la Seine-Saint-Denis.

L'emploi sacrifié, ce n'est pas une fatalité !

Bobigny le, 22 octobre 2012.

Collectif Formation syndicale UD CGT 93 PLAN DE FORMATION 2013

►► Formations pour « Etre acteur toute sa vie ».....

- ✓ Niveau 2 : du 18 au 22 mars 2013 et du 15 au 19 avril 2013
- ✓ Niveau 2 : du 16 au 20 septembre et du 14 au 18 octobre 2013
- ✓ Vie syndicale : du 27 au 30 mars 2013
- ✓ Renforcer la CGT - des principes, des actes : du 20 au 21 juin 2013
- ✓ Nouvelles règles de représentativité syndicale et négociation d'un protocole d'accord : du 3 au 5 juin 2013.
- ✓ Travailleurs migrants sans papier, droits des salariés, démarche de la CGT : du 31 janvier au 1^{er} février 2013
- ✓ Travail et handicap (USTM) : dates à déterminer

►► Formations d' « accompagnement à la responsabilité ».....

- ✓ Egalité professionnelle Femme/Hommes : du 6 au 7 mars 2013
- ✓ Les risques psycho-sociaux : du 27 au 28 mars 2013
- ✓ Politique financière : du 11 au 12 avril 2013
- ✓ Formation de formateurs : du 10 au 14 juin 2013
- ✓ Rédaction d'un tract : du 12 septembre au 13 septembre 2013
- ✓ Communication : du 18 au 22 novembre 2013
- ✓ Animation d'un collectif de direction - date à déterminer avec la structure

►► Formation d' « accompagnement à un mandat ».....

- ✓ CHSCT-1 : du 18 au 22 mars 2013
- ✓ CHSCT-1 : du 18 au 22 novembre 2013
- ✓ CHSCT 1 - 3 jours : du 3 au 5 avril 2013
- ✓ CHSCT 1 - 3 jours : du 9 au 11 décembre 2013
- ✓ CHSCT-2 : du 21 au 25 octobre 2013
- ✓ ECO/CE : du 11 au 15 février 2013
- ✓ ECO/CE : du 23 au 27 septembre 2013
- ✓ Conseiller du salarié : du 20 au 22 février 2013
- ✓ Conseiller du salarié (2^{ème} module) : du 14 au 15 novembre 2013
- ✓ Délégué du personnel : du 4 au 5 février 2013
- ✓ Délégué du personnel : du 7 au 8 octobre 2013
- ✓ Défenseur syndical : du 2 au 4 octobre 2013
- ✓ Enjeux de la formation professionnelle - Plan de formation : du 7 au 8 novembre 2013
- ✓ Conseillers Prud'homaux : session 4 : dates à confirmer

►► Divers.....

- ✓ L'outil informatique pour la pratique syndicale :
 - Stages d'initiation : Connaissance de l'informatique et découverte de logiciels du 15 au 19 avril 2013
 - Modules d'approfondissement : du 22 au 26 avril 2013
 - Powerpoint
 - Publisher
 - Publipostage
 - Internet
 - Blog
- ✓ Stage d'initiation : Connaissance de l'informatique et découverte de logiciels du 25 au 29 novembre 2013
- Modules d'approfondissement : du 2 au 6 décembre 2013
 - Powerpoint
 - Publisher
 - Publipostage
 - Internet
 - Blog

Contact : Hortensia MORA SEVEON au 01 48 96 36 56 - *adresse mail* : h.mseveon@cgt93.fr
ou Françoise MAUBORGNE au 01 48 96 36 47 - *adresse mail* : francoise.mauborgne@laposte.net



Pouvoir d'achat des salariés consommateurs :

Une baisse historique !

Coup dur pour les salariés et retraités : le pouvoir d'achat individuel des Français a baissé de 1,2%, enregistrant le plus fort recul depuis 1984. Cette chute du pouvoir d'achat des ménages est notamment imputable au ralentissement, à la stagnation des salaires et des pensions et à la hausse des impôts votée par la droite.

Le recul du pouvoir d'achat est de la responsabilité du gouvernement Fillon par les mesures d'austérité prises avant les élections. La programmation par le nouveau pouvoir d'une hausse de la TVA, ne va bien évidemment pas améliorer cette situation. Le pouvoir d'achat par unité de consommation est la mesure la plus proche du ressenti des ménages. Il est ainsi en recul pour la deuxième année consécutive. Cela a pour conséquence la baisse de la consommation de notre pays.

Parmi les facteurs conduisant à la baisse du pouvoir d'achat des salariés et retraités consommateurs, il y a l'augmentation du coût de l'énergie.

La véritable réponse pour diminuer le prix des carburants de manière pérenne est de contraindre les industries pétrolières à contribuer à l'effort national et à cesser d'organiser la pénurie par la fermeture des

unités de raffinage, ce qui leur permet de spéculer sur les cours des carburants.

C'est pourquoi INDECOSA-CGT agit pour un grand pôle public de l'énergie regroupant : l'eau, le gaz, l'électricité et les énergies fossiles.

Pour **INDECOSA-CGT**, la baisse de 3 à 6 centimes pour 3 mois est insuffisante et ne met pas assez à contribution la grande distribution et les entreprises pétrolières. A terme, elle fera principalement porter l'effort sur les ménages.

Nous exigeons de véritables négociations sur le prix de l'énergie.

La réponse passe également par la revalorisation des salaires, des pensions et des minimas sociaux.



INDECOSA-CGT vous invite à agir avec la CGT:

- ▷ Pour votre pouvoir d'achat, pour l'augmentation des salaires et des pensions.
- ▷ Pour la réindustrialisation et le développement de l'emploi dans notre pays.

→ POUR BIEN SE DÉFENDRE ←

D'abord mieux connaître ses droits!

Un souci de droit ? de consommation ? faites en nous part

Mail : indecosa@cgt93.fr Tél. : 01 48 96 36 37

PERMANENCES

→ **Bobigny:**

UD CGT - 1, place de la Libération
Mercredi matin - Tel: 01 48 96 36 37

Ne vous laissez plus croquer

→ **Le Blanc Mesnil:**

UL CGT - 158, avenue Charles Floquet
Mercredi Matin - Tel: 01 48 67 02 86

→ **Bondy:**

MAIRIE- Lundi après midi sur RDV
Tel: 01 48 50 53 00
MJSP - 1, avenue Jean Lebas
Tel: 01 71 86 64 30

→ **Stains:**

UL CGT - 4, rue Albert Einstein
Tel: 01 71 86 64 30



Fonctionnement

Offres et services

Depuis plus de 30 ans, la Macif est partenaire des comités d'entreprise.

Notre longue expérience au sein de l'économie sociale nous a permis d'identifier vos besoins spécifiques et de développer une protection parfaitement adaptée.

La Macif est l'assureur privilégié des CE en France !

Vous voulez en savoir plus, rendez-vous en Points d'accueil ou sur www.macif.fr

Macif - Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France et des cadres et salariés de l'industrie et du commerce. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied-de-Fond 79037 Niort Cedex 9.

